

Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2

Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

PLAN D'ETUDES ECOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

Französisch Zweite Sprache

Année - Domaine	4ème P
Dotation annuelle	3h /semaine

Règlement concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, annexe 1

Plan d'études cadre ECG, CDIP, 2018 Entrée en vigueur pour l'année scolaire 2023/24 Edition juillet 2023

Objectifs généraux

Les élèves se préparent à une profession dans le domaine pédagogique pour laquelle il est essentiel de maîtriser une deuxième langue nationale.

L'acquisition d'une deuxième langue nationale constitue un objectif important de la formation à l'ECG et doit permettre aux élèves de communiquer avec des personnes d'une autre région linguistique de la Suisse.

Pour l'obtention de la maturité spécialisée pédagogique le niveau B2 doit être atteint.

Au terme de leur formation dans la deuxième langue nationale au niveau B2, les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions et leurs sentiments.

Ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements et l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur rédigés dans une langue standard. Ils savent également y trouver des informations ciblées.

Les élèves peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments ou d'idées.

Contribution au domaine professionnel pédagogie

Les élèves sont capables

- de décrire des phénomènes et des processus intervenant dans la nature, la technique et la société;
- de s'exprimer correctement et avec aisance dans la langue d'enseignement;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans leurs rapports avec différents groupes d'interlocuteurs.

Direction de la formation et des affaires culturelles **DFAC**Direktion für Bildung und kulturelle Angelegenheiten **BKAD**

Plan annuel des objectifs disciplinaires, compétences et moyens didactiques

Dans les domaines des savoirs et des savoir-faire, les élèves

 possèdent une compétence langagière correspondant au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Dans le domaine des savoir-être, les élèves

- font preuve d'ouverture d'esprit face à des personnes parlant une autre langue ou vis-à-vis d'autres cultures ;
- participent volontiers aux discussions quotidiennes dans la langue étrangère concernée;
- adoptent différents registres linguistiques (familier, standard, soutenu).

Compétences disciplinaires	mises en œuvre dans le domaine d'apprentissage	par les moyens didactiques
L'élève peut		
- comprendre une langue orale standard en direct ou à la radio sur des sujets familiers et non familiers se rencontrant normalement dans la vie personnelle, sociale, scolaire ou professionnelle. - comprendre les idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, sur un sujet concret ou abstrait et dans une langue standard, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation.	écouter et visionner des documents issus de différents types de médias (documentaires radiodiffusés, podcasts, vidéos, reportages, journaux / magazines télévisés, interviews, films, nouveaux médias, etc.) appliquer diverses stratégies permettant d'utiliser le contexte afin de comprendre des informations orales.	 Questionnaires de compréhension orale, exercices d'écoute. Visionnement de vidéos, de films, etc.
- suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites.		
EO - développer méthodiquement une présentation ou une description soulignant les points importants et les détails pertinents.	 présenter son point de vue de manière structurée (monologue suivi) et le défendre (débat). 	Discussions à partir de thèmes de niveau B2, confrontation de différents points de vue.
- faire une description et une présentation détaillée sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en développant et justifiant les idées par des points secondaires et des exemples pertinents.	 utiliser un vocabulaire adéquat permettant de nuancer ses idées et d'apporter des précisions. marquer clairement les relations entre les idées. 	 Exercices d'entraînement au monologue suivi et au débat, exercices d'argumentation.
- utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets en indiquant clairement les relations entre les idées.	s'exprimer en ayant un bon contrôle grammatical.soigner son élocution.	
- communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à		

restreindre ce qu'il/elle souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance. - communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension d'une part ni d'autre. - mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments		
CE - lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective mobiliser un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.	 comprendre des informations et des points de vue issus de divers supports. utiliser diverses stratégies permettant la compréhension globale de textes variés. 	Questionnaires issus de différentes sources (magazines, journaux, nouvelles, forums de discussion sur Internet, nouveaux médias, etc.)
- écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. - relater des informations et exprimer des points de vue par écrit et s'adapter à ceux des autres.	 prendre position de manière personnelle et argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique). utiliser de façon adéquate une large gamme de vocabulaire. écrire un texte en veillant à respecter l'orthographe, la ponctuation et la morphosyntaxe. 	Rédaction d'articles, de lettres argumentées, de courriels; participation à un forum de discussion, etc. Exercices permettant d'enrichir son vocabulaire et d'améliorer l'orthographe, la morphosyntaxe et la ponctuation.

Compétences transversales

Comme tout enseignement passe par la langue, ce domaine d'études revêt une importance interdisciplinaire. C'est pourquoi, dans l'enseignement de la première langue nationale comme dans celui des langues étrangères, des objectifs « langue et communication » sont mis en évidence.

L'enseignement des langues implique également de développer le sens critique des élèves en leur demandant de s'exprimer par écrit et par oral sur des textes informatifs et des textes provenant de divers médias.

Les personnes possédant de bonnes compétences linguistiques sont aussi capables de prendre une part active à la vie en société et à la vie culturelle. Ces compétences, indispensables pour communiquer, pour réfléchir et pour interagir, augmentent les capacités d'écoute et d'expression et par là même la sociabilité. Enfin, l'amélioration de ses compétences en communication est un élément essentiel du développement individuel de l'élève.